ANNEXE III

TAXE ET COMPENSATION ANNUELLE POUR LA GESTION DE L'EAU POTABLE ET DES EAUX USÉES ET LA GESTION DES RÉSEAUX D'EAU POTABLE ET D'ÉGOUT

Exercice financier 2019

Description	Gestion des réseaux de collecte des eaux usées	Traitement des eaux usées	Gestion des réseaux de distribution de l'eau	Assainissement de l'eau potable	TOTAUX
Coût établi pour un mètre cube d'eau	0,5339	0,2351	0,4748	0,1958	1,4396
<u>Tarifs résidentiels</u>					
Nombre déterminé de mètre cube d'eau	194,0	194,0	194,0	194,0	194,0
Compensation en regard d'un logement	103,00 \$	46,00 \$	92,00 \$	39,00 \$	280,00 \$
Compensation en regard d'une chambre	34,00 \$	15,00 \$	31,00 \$	13,00 \$	93,00 \$
Tarifs non résidentiels					
Taux du 100 \$ d'évaluation :	0,1017 \$	0,0396 \$	0,0901 \$	0,0312 \$	0,2626